

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 21 octobre 2011 la mise en place d'un programme d'émission de billets de trésorerie par CAPEP.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme : 200 000 000 dirhams.
- Valeur nominale : 100 000 dirhams.
- Maturité : de 10 jours à 12 mois.
- Taux d'intérêt : déterminé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme chargé du placement : BMCE Bank

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. Le dossier d'information visé par le CDVM est tenu à la disposition du public au siège de CAPEP et auprès de l'établissement chargé de recueillir les souscriptions.

Par ailleurs, il sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma.

CONTACT CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/038/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières